sur la route. L'une d'elles, la plus âgée reçut au front une large blessure; la plus jeune en fut quitte pour la peur.

Fauverghe, pharmacien, à Croix, a dipressa de donner quelques soins à la danie blesse. Le che val fut arrêté et ramené à ses propriétaires. Une heure après l'accident les deux

dante purent reprendre le chemin de Roubaix où alles ont leur domicile.

La pauvre jeune fille morte subitement hier, était une orpheline enfant niturelle; élevés à l'Hospice de Câm-

On n'a trouvé aucun papier à son domicile. Seule, dans un tiroir, la ne de 14 fr. 50, son unique trésor sans doute.

L'homme. demeurant à Roubaix, nommé Aloys Rhumfels, disparu de son domicile, le 26 avri, dernier, et retrouvé à Lalle, le 4 mai, vieut d'être examiné par les médecins qui ont reconnil en lui les symptomes d'une alienation mentale complète. Il a doice été conduit à l'Asile des aliénés d'Ar-

mentières. Li sera hientôt envoyé dans un hos-pice de son pays, en Belgique.

On lit dans la Gazette de Tourcoing:

Une commission nommée par le Conseil départemental de l'instruction publique s'est féunie hier, vendredi, pour examiner sur chacune des spéciaqui constituent l'enseignement primaire les élèves des classes communa-les de notre ville dans le but de délivrer le certificat d'études primaires à ceux qui en seraignt capables.

Cette commission se composait de : M. Boussaint, inspecteur primaire, prési

aent; M. Roussel-Defontaine, maire; M. Pabbé Leroux, vicaire de la paroisse Nutr abbanes; al Association paroisse Nutra Chanles Jonglez, industriel, délégué oun-tonnal: M. Lorthiois-Delfosse, négociant, délégue

ntonnai; M. (Paidherbé, Sustituteur communal à Rou-Hecquet, instituteur, Tourcoing, (Croix-

Caudrelier, instituteur a Lille, (école upérieure; Du fotop Lybertis, instituteur à Roubsix.

Voici par ordre de ménite les name des élèves des frères que la commission a déclarée aptes à recevoir le certificat d'études.

d'études.

I Switz Pranyos. Edeufier Arthur, Plankaert Charles, Finavet. Charles, Tre rie Louis, Millescampe Athe de Petit Victor, Ciément Léan, Wastine Em le, Charpentier Guestave Deleroix Edmond, Bl.-u. 2 Audré, Smits Jean-Bap iste, Dutill-ul Éfriest. "Folgoir Gétave," Honoré Brigolyte. Leplat Ediébert. Lecouter Louis, Masse Joseph, Buceule abier Florissa. Festilignie Jean-Bautiste, Duquesae Raymond, Boute Abert, Cateau Henri, Perhonets Charles, Férin François, Wuythe Jean, Montague Birgoe Résin Henrit Jean, Lebaude Jules, Schrips Maurice, Flameat Victor, Debouvey Emile.

On vient d'incarcerer à la prison de Lille, un jeune homme de Tourcoing.

Le jeune homme est inculpé. d'un acte ignoble. Dans l'après-midi du 29 mai darnier, Henri C.n.a outragé par ses indécences une dame accompagnée d'une petite fille qui passaient près de off and a blisty of the

Deux jeunes fraudeurs ont été arre tes, hier, par les douaniers de Touquet. Plusieurs avertissements ne les avaient pas empêcher de , continuer la fraude dont un les soupconnait.

Pouilleton da Journal de Roubaix bt-4 Juin 1876.

37 -

Chevaliers de l'écritoire

XIII SILHOUETTES Bu sous . 20040: (Suite).

. Bonjour, Lefèvre, dit-il; quel dommage que nous vous ayons rencontré si tard | Cajol, An connais Gabriel, ajontat-il, mais je veux présenter Carquesot,. Incline-toi, Garoussot! Monsieur est un ancien secrétaire de la maison Rumilaxerxe, il mériterait une slatue de

Et Nébulos se mit à rire bruyam-Sufvez nous à la brasserie, dit-il

Ma Nébulos frappa sur une table let un Garçon accournt prendre ses ordres

Il se sentait la poitrine en feu et l'estomac déchiré par de cruels tiraille-

ments.

Tal deux combinations en tête.

Mais, malheureux l'la débanche vous tue l's'écria Gabriel.

Ces garçons se nomment Désiré D... et Edouard C... ils sont agés de 12 ans environ. En prison à Lille.

La Cour de cassation du 31 mai. a décidé, que l'impôt de 10 pour cent établi par les lois des 14 juillet 1855 et 16 septembre 1871 sur le produit des prix de transport payés aux Compa-gnies de chemins de fer, doit être exigé sur le produit des 10 centimes payés par les voyageurs pour l'enregistrement des bagages ne dépassant pas le poids de 30 kilogrammes. Ce produit constitue, en effet, une partie intégrante et un accessoire du prix de la place du woyageuray and ,ass

L'école de natation de Lille, située entre les rues de Toul, d'Armentières et de la Digue, sera ouverte à partir du dimanche 4 de ce mois.

L'école de natation est ouverte pendant la saison, depuis le lever du soleil

usqu'à son coucher Cet établissoment est exclusivement réservé pour les dames les samedis, depuis l'ouverture jusqu'à deux heures

de d'après-midi : les mardis et jeudis aux heures ci-après indiquées, savoir-Dans la partie gratuite depuis 7 1/2 du matin! jusqu'à 2 houres de l'après-midi sans interruption.

Dans la partie payante, depuis 7 h. 1/2 jusqu'à 10 heures du matin, pour toutes les dames indistinctement, et depuis 10 heures jusqu'à 2 heures de 'a rès-midi, pour les abonnements des

familles et des pensionnats.
L'entrée de la partie payante de l'école se trouve rue d'Armentères et celle de la partie gratuite, rue de Toul.

Voici l'ordre des opérations du Concours hippique qui se tien ira à Lille Esplanade de la Citadelle) du 14 au 24

Lundi 14 août. — Arrivé des che Epreuves devant le Jury pour les

flots de rubans et les prix.

Mardi 15 août. — Présentation des chevaux devant la commission de la desertion de la commission de la commission

Mercredi 16 août. - Chevaux de Jeudi 17 août - Chevaux attelés.

1re classe. Vendredi 18 août. — Chevaux atte-

lés 2me classe. Chevaux de poste attelés. 3me classe.

Prix spéciaux pour chevaux entiers Dimanche 20 adut. - Carrousel mi-

Prix specialix pour chevaux sautant des obstacles.
Lundi 21 août. 4e catégorie, sous

officiers. 1 re catégorie. Officiers et gent-Mardi 22 août. - 3e et 2e catégo-

· Mereredi 23 août. — Grand défilé de tous les attelages et chevaux de selle

primés. musique militaire.

Musique militaire.

Jeudi 24 août. — Prix de la Coupe,
pour clievaux, de toutes catégories

sautant des obstacles. Les éprouves devant leJury auront

lieu dans l'ordre suivant :
Pour la selle : 1 re catégorie, chevaux de 4 ans, puis chevaux de 5 et 6 ans. 2me catégorie, chevaux de 4 hus, puis chevaux de 5 et 6 ans.

Pour l'attelage : Chevaux de 4 ans, en paire, puis chevaux de 4 ans s'uls.

— Chevaux de 5 et 6 ans, en paire, puis chevaux de 5 et 6 ans, attelés seuls.

prix ou des flots de rubans pour l'attelage doivent être présentés montés en selle et bride complète, à l'issue de la séance dans laquelle leur classe vient d'être examinée.

ouggere Tautre à Cajes. Il s'agre d'un journal. Mon père fait les fondes cent mille francs le cest royalement paternel, cela! Nous avons loué un bureau, je m'intitule propriétaire-directeur, et nous avons Ovide pour rédacteur en chef; Caroussot, ici présent, se charg de l'administration. Une affaire s Nous paierons la copie cinq Une affaire superbe!

Nous paierons la copie cing sous la ligne, plus que les grands journaux...

Youlez-vous collaborer?

— Impossible, répondit Gabriel, il faudrait mentir à trop de convictions !

— Mais, mon bon, les poètes sont comme les vers à soie, ils vivent de feuilles... Votre fidélité à de pretendues idées vous a jeté dans la pénurie. J'aime mieux la bohême qui se grise que la misère qui a faim... Que diable! nous sommes de bons garçons, nous aurons un emménagement superbe et nous nous mieux connaître! Nous vous demandon un bout d'article, sans exiger pour cela que vous, nous vendiez votre

Ame l
Pendant que Nébulos parlait, il avait
tiré une petite botte de sa poche, et y
prenaît une sorte de pilule qu'il mitlentement dans sa bouche, puis il s'étendit paisiblement sur les divans.

— Voilà où vous en êtes I dif Gabriel.

— Oui, voila! Je veux vivre et jouir de tous les plaisirs que la vie peut donner, de touz...

Aucun cheval ne peut paraître dans le manége, soit devant la Commission d'admission, soit devant le Jury, sans

son numéro de poitrail. Le Jury fonctionnera Le 15 août, à trois heures de l'après-

Du 16 au 19 août, de neuf à eures du matin et de trois à six heures du soir.

Les 21, 22, 23 et 24 août, de trois à six heures du soir. Le 14 août, les souscripteurs et les

membres seuls peuvent entrer au Con-L'entrée est publique à partir du 15

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE.

Audience du 2 juin

Le nom de Coco est predestiné. Celui
qui comparaît aujourd'hui, CharlesJoseph C... a tout un roman. Enfant
naturel d'une Américaine, né à Bruxelles, il s'est fait expulser de Belgique à
le autie de vol d'effets militaires. On le suite de vol d'effets militaires. voit cusuite au Mexique, puis en Algé-rie, où il se fait rayer des cadres mili-taires, comme indigne, le tout avec accompagnement de cinq ans de séjour à Lambessa. Sorti de Lambessa, il fait de Lambessa. Sorti de Lambessa, il fait de ses farcés à Marseille, et il est expulsé de la France. Il arrive à Lille sous le nom de Gaston de Salignac, se disant aspirant à un grade d'officier de l'ar-mée territoriale. Muni mée territoriale. Muni de lausses re-commandations et porteur illégitime de la croix de la Légion d'houneur, il essaie de duper le plus de monde possible, et, après avoir exploité les plus hono-rables familles de Lille, il échoue devant le tribupal correctionnel qui pro-nonce contre lui la plus sévère de ses condamnations: 5 ans de prison; 5 ans de surveillance et 50 francs d'amende:

Panvre Coco! _____ Le sieur Vigin, fermier à Saillysur-Lys, dont nous avens, il y a huit jours, annoncé la fatale imprudence jours, annouce la larae implatement qu'il commit en menaçant avec ubvieux fusil sa servante, la fille Vancopeuolle, apprend à l'audience de ce jour le prix de sa bétise. Le tribunal le condamne en 50 fr. d'amende, 1200 fr. de dommages-interets et en tous les frais de cure el autres.

Défiez-vous des faux cousins. Le

10 mars dernies. Louis Block, expulsé, se présenta chez son homonyme, tisserand à Croix, se dieant son cousin, et donnant à l'appui de son dire plusièurs renecignements qu'il s'était produrés sur la famille de celui qu'il voulait duper. Il fut admis dans la famille de son nouveau cousin, qu'il quitta 12 jours après emportant des outils de terrassier

me montre en argent, 6 mois de prison.

— Eugène Labitte, ancien représentant de commerce, demeurant 8, rue Basse, avantison arrestation, est encure un de ces faux négociants qui sthèleut tout ce qui est à vendre, et qui reven-dent à tout prix. Deputs un mois le tribunal a déjà condamné quaire de se confrères en escroquerie. Usant de la confrères en escroquerie. Usant de la fausse qualité de négociant-commissionnaire et d'entrepreneur, il s'est fait délivrer des wagons de hois de sapin. des lots d'éponges, etc., eté. Le produit de la vente à perte de ces manchandiess passait en gais festins et joyeuses liba tions. A demain le prononcé du juge-

— Jeudi vers cinq heures, le noumé Oscar Forlet. scieur de long à Fourmies, se promenait dan- la forêt au lieu dit le Clair-Passang, lorsqu'i rencontra, à deux cents mêtres sous bois, le cadayre d'une effant. Ac deux ans et demi. Cétait le corps de la petite Antoine Lamb et, disparae d'erbezes parents, ouvriers de filature à Vinnehies, depuis le 9 mai. Le docteur Debouyr estime que la mort, remontant à quivze jours, a été produite par le froid et l'inantion.

et l'inantion.

— Un vol assez important dit l'Indicateur.

avait été commis à Renercu e au p étut de de M. A mable Mille, cultivateur. Une simma, de 2.000 f. en billets de banque arait été enlevée d'un meuble et on u'arait auvan nid re sur l'auteur de cette soustraction, quand l'un de ces dernies jours. M. Mille fut prévenu ser un marchand de Renesseure qu'uns journe fil e s'était présentée chez lui pour cheter une craçu et pour on fiancé et avait effert en p iement un billet de 1.000 fr.

Cette fille, Marie Bloeme, agéé de 22 ans, était en service chez M. Mille ; effe fut inter-

D'un geste energique il prit les bra de Nébulos, le força à se redresser et le traîna, devant une haute glace.

Cet enfant de ingt ans portait surson yisage les marques d'une sénitité pré-çoce. Son front se, ridait, ses tempes manquaient de fraicheur, se face était livide et sa bouche ne sayait plus sou-Laissez-moi! dit Nébulos effraye,

je me fais peur. Gabriel le remena a son divan. — Eh bien? oui, vous avez rais Eh bien? oui, vous avez raison, reprit-il je me sens perdu. Je me noie dans l'absinthe, je m'empoisonne avec du haschich, et ce qu'if y a de plus horrible, c'est que je hate la destruction de mon être, tant je me fatigue de trainer cette, guepille que l'on aomme l'existence. Garçon fit-il brusquement eassant une carafe, de l'absinthe et du feu.

Gabriel le regarda; Nébulos semblait frappé d'idiotisme. Il avala un verre d'absinthe et parut ressusciter.

ressusciter.

Alors, tirant un crayon de sa poche, il derivit, sur son carnet des trophes qu'il passa gilencieusement à Cajol.

C'était à la fois épouvantable et merveilleux, d'une disclure achevée, d'une démoralisation inouie l'œuvre d'un poète d'un parabonnét, homme le sublime et d'un malhonnête homn sublime et d'un mainomete nomme; le venin mortel de la débauche présenté dans une coupe d'or. — Ce sera, di Nébulos, pour le pre-mier numéro de notre journal.

rogée et on ne tarda pas à savoir que c'était elle qui avait commis le vol. E'le avait remis les billets à son fia ucé Alexandre Dehaudt également domestique chez M Mille. Le produit du vol devait les aider à entrer pro. hainement en mésage.

Tous les deux out été airêtés et écroués à la maison d'arrêt d'Hazebrouck.

maison d'arrêt d'Hazebrouck.

— Un boucher de Cambrai laisait, il y a quelques jours, inter procula, des affaires à Lesdain. Sa voiture est tionnait à la porte d'un cabaret, et le cheval, en forme de passetemps, de hirsit à belles dents la haie voisine. Ca sans gêne ne plui pas à la proprietaire, la danne Roifin, car ayant pris le cheval par la bride, elle voulut l'emmener à l'extrémité de la ruelle. Malheureusement, un enfent qui arrivait en s'ms opposé, ayant voulus e garer, glissa de la crète où il s'eta trefugié jusque que les roues de la voiture qui lui écrasa le parterioit.

Qui sera responsable des mettes

Qui sera responsable des suites de la bles-pre la femme Hufin ou le boucher de Camsure l'a femme 4 ufin ou le boucher de Com-braif c'est ce que 1 e dit pas le procès-vent ré jigé à leur charge. Il cons ate seulement le f.it; nous faisons de même, dit la Gazette de Cambras.

Cambras.

— Le train omn bus nº 33, partant de Jeumont à 3 neur s 35 pour ar iver à Maubenge à 3 heures 30, par aute d'une fausse moèuvre de l'aiscuilleur, s'est d'une fausse un train de marchandises qui manœuvrait dans cette dernière gars. Le train de yoyageurs ayait considérablement raient sa marche, sans cela la co lision sut eu des ellitablea plus terribles encore que ceux qui se sont produits.

Les deux locomotives se sons rencontrées Les deux lo-omotives de sons rencontresen bisis, près de l'aiguilet eles aut été furient enformancées. Le fourcon du tr'in ne 38 a.6 é r. neves é t'le conducteur du tam q'i y tiou ait n'à pas reçu une étratignupet tois visgons de voyage une veratignupet tois visgons de voyage une veratignupet tois visgons de voyage une present est dout que trois voyage une contain és, ni les mécaniciers n'i se chauffeurs des deux lo-omotives n'ont reen su une atteinte.
L'aiguileur imprudent avait, parait-il, configua manacouve d'un disque à un homque d'qui et qui se trouvant la et ce serait p'r suite de l'impruance de ce dernier que la fa-see munœuve se serait produire avec l'accident trui en a éte la conséquence. Q coiquil en soit, l'aiguileur est re po sable, et il sera certainement puni d'une m mises sèvère.

nement punt d'une monte e severe.

— Il, y a quelque, joure, un chariot charcé de fonte, suivait la route de Marchiennes à Societa Jorsque les chevaux qui y tanen attaches, prirent peur et, s'emportèrent. Le sommé Ric, domesfique au service de M. Duuron à Cambrai, perdant tout son sang froid à la vue du danger, est la malheurense idée de sauter à bat ce l'étagiage, mal lui en prit, cet i tomba sons les roues qui lui broyèreut la jambe druite.

imba sous les roues qui fui broyèreut la jambe droite.

Deux de nos concitoyens qui suivaient la même ronte duns une voiture particulière furent témoins de l'accident; ils roevèren le malbe, reux Rio le placèrent le mieux possible sur les conssins de la voitureet le conduisirent chez sa mère qui habig a hibigno obles sons les plus empressés l'i furent prodigués.

— Bouchain. — Samedi dernier, vers quatre heures du sor, une rétte fille agés d' 7 ans enviren, je ait, le clong de la rivière aup lée fluvière du Moulin qui traverse une partie de la ville basse.

Haviere du Mouten qui triverse une partie de la ville basse.

Elle se pencha imprudemment entre le barres séparant la chaissée du cours d'eau, quind tout-à-co-p elle perdit l'équilibre et comba
dans la ri ètre.

Quelq-'un qui, par un hasard providentiet,
se trouvait à ci tentroit, a sercev nt l'enfaut
dans l'eau, se mit à erier au secours! es secours!

dans l'eath, se mu a erre
cours!
Soudaio, un homme apparaît et bravant le
péril, vole au serours de l'infortunde et l'arrache à une mort certaine.
Let act de cour se des plus mé itoires, a
été acromuti tar l'a nommé l'Emmanue
Loignon, bourrelier chez M. Morsy, à Bouchain.

Stat-Civil de Sonhaix

Discianations de maissances du 12 juin.

Brenne Desbo vris s, sentier du Ballon'.

Henri Picke, rie de l'Epeule, cour Liegre, 8.

— Céline De uick, r'e de Longues-Islaie. 4.

Arma dine Vinceas: rie de Movenus, 34.

Abel Frère, rie des Aris, 9.

— Louise (Bennynck, rue du Pick. 15.

— Maria D'tollemacre, rue de Finder, 70.

— Dè-iré Bubuis, rue des Longues-Islaies. 247.

— Gongues-Islaies. 247.

— Louise Debrarue de Vau anson, 10.

— Henri D lang: rue des Longues-Islaies. 247.

— Gabrielle Carrotte, 3.

— Georges Wickele Leboir, rue d'Alma, 274.

— Gabrielle Sarotte, 3.

— Georges Vicke, rue des Fossès, 40.

Disclarations de décès du 1er juin.

Delaporte pé-enté sans vis, rue St-Jenn, 12.

— Ellise Roy, 42 ans, ménagère rue de Franc.

— Félix Struelens, 38 aus, forgeron. rue Decame, 101.

— So hie, Morq in, 46 ans ménagère, rue de l'a Guiopuette, cour Dinamen.

6.

— Constan' De Brets, 61 aus. disserand offel-Dieu.

— Emile Jouenne. 10 jours, rue de Lanney, cour Borges, 5.

Reat Civil de Tourcasme Décharations de Maissances du 2 juin.

— An èle Legros, rus du Tille II. Rèré Delepo II., rus des Poutrains. — Louis-Charles Bajardin, rus de Wil ly.

Déclarations de Déchar du 2 juin. — A tolphine-Jo éphine Wallez, l jour, au Blanc-Seau. — Fré lèrie Flo, 38 ans 6 mois, rus Neuve-de-Roubaix.

Vous ne m'aimez pas assez pour diner avec moi? demanda Cajol. serais un triste convive, répon-

- Je vous assure que vous ferez tou-

jours trop d'houneur à un bohème com-me moi, quoique je travaille sérieuse-ment à me ranger...

— Mais, en effet, dit Gabriel. vous portez un costume presque sévère. Avez-vous un feuilleton quelque par!?

— Allons donc! moi, un feuilleton!
— Pourquoi pas? Vous êtes intelli-gent, et si vous renouclez une bonne fois à la brasserie, à l'absinthe... — Autant me conseiller de m'enter-rer vif!

- Incorrigible!
- Incorrigible, oui et nonc je progresse quant aux chosés matérielles de avie... Tel que vous me voyez, je suis en train de gagner immensément d'argent.

— Veilà un bien bel adverbe. — Immensément! je le répète, puisque 70us l'aimez..

En spéculant sur la vanité des sots. Bon placement, dit Gabriel avec

un sourire.

— Un trait de gépie... Je n'ai eu que celui-là, mais il suffit pour ma fortune... Vous savrz ce que sout les lectures, les conférences, les cours publics, où l'on se forme à l'étude de l'histoire,

CONVOIS FUNEBRES ET ORITS

Les amis et connaissances de la famille ERNOULT, qui, par orbit, n'auraient per recute lettre de faire part du décè s de Malemoiselle EUGÈNIE-FLAVIE-MANIE EPINOULT, décèdée à Roubaix, le 1er juin 1876, dans sa 43° anés, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant heu et de vouloir bien assis er à la mesue de convoi qui sera cetérérée le diman he 4 juin 1876, à 8 heures, aux vigites le même jour, à 6 heures, et ux convoi et service sollemnels qui auront lieu le lundi & courant, à 10 heures, en l'éclise Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée, à la maison moranaire, rue du Grand-Chemin, 77, à Ro baix.

Cn oblt solemnel anni versaire sera

On **obit solemnel anni versaire** sera calebre an l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 5 juin 1876, à 9 heures 1/2, pour le preps de l'âme de Monsieur Clément DUVI-VIER, décède à Roubaix, le 5 mai 1874, dans a 63º année. — Les personneis qui, par oubli. u'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considèrer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église du Sacré-Cæur, à Roubeir Un abit solemme! d'u mobs sers célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. le mercredi 7 juin 1876, à 9 he res, pour le renos de l'àme de Monsieur DESIRÉ-JOSEPE LERUSTE, époux de Dame Adèlle BAERT, decedé à Roubaix, le 2 mai 1876, à 17âge de 51 ans. — Les personnes qui, par oublinauraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

présent avis comme en tenant lieu.

Un obit setennel anniversaire sera célébre en l'éxite paroissia e de Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 5 juin 1876, à 9 heures 1/2, nour le renes de l'àine de Monsieur F. DREN - JOSEPH CANNE-ON, époux de Dame AUGUSTUE LEMAIRE, décedé à Roubaix le 20 juin 1878, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'euraient pas reçe de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

VILLE DE ROUBAIX

Cours public de langue espagnole

Les élèves qui suivent ou ceux qui désireraignt suivre ces cours sont prévenus qu'ils auront lieu à huit neures et demie du soir, le mardi, le jeudi et le samedi. X. Dorion.

Le conseil de guerre de la province de Brab un a jugé le lieute ant Marchal, qui a tué le cap taine Van Hecke, dans le duel qui a fait ant de bruit ces jours derniers. Les qui tre témoins sont évalement au banc des prévenus. Le jugement admet en fiveur des inculpés des circonstances atténuaries, résult nt des sérieux etpe-sistans efforts faits pour calmer l'affaire, de ce que le le utenant Marchal a comme cé par livre en l'air et de ce que l'attitude du capitaine Van Hecke allait jus qu'à l'ijure et la menace de souffleter son adver-sire, et condamne le premier prévent à trois mois de prison, les quatre derniers à un mois de la même peine et à 100 fr. d'amend-chacun.

Le quatre témoins convoqués mardi dernier au greffe de la ri-on des Peils-Carmes devant l'anteur militaire et un j. ge commissaire, ont déclaré q'il n'appelaient point du juge un niqui ess a con-lammé. Le lieutenant Marchi est un des le la prison.

Le bruit court que M.F. Fortamps, sonaicur, gouverneur de la Banque de Belgique a-rait été misen état l'a restation préve tve tqu'. Ple auraitété moivée par l'Affaire TKint. On s'attendruit à de nouvelles arrestation Les see lés ont été apposés sur les papiers du gouverneurs.

Le proquet attendant la clôture de la session législative pour éviter le scandale de la d'amande en antorisation de poursuits s'au Séna. Nous lisons aujourd'hui dans l'Indépendance:

Anoe: "

Depuis peu de jours, il n'est bruit au Palass de ustice que de la mise en prévention
d'une d-s-commiés financières d- la capitule,
cpi -crait impliquée ansl'affaire de la Banque
de B Igiqu. Les s'ellés auraient été appos's
epuis lun-di sur les naviers, etc., de l'inculpé,
au nel ordre aurait été intimé de se tenr à la
isso iton de la justice.

Mercredi. Eugèn- Tikint de Rodenbeke a
ubi un nouvel et lo g-merrogatoire devant
o juge d'instruction, M. Hauman. »

o juge d'instruction, M. Hauman. »

Le Portrait de Louise Lateau. — Il y a en ce momont un grand concours de visiteurs a l'atelier de M. Thomas. On s'y norte pour voir le porrait de la stigmitisée de Bois-l'Haine. Lou se Lateau, qu'est excellent ariet vient d'exécuter à la de nanle de Mrz évèque de Tournai. On sait combien il est d'ificile d'a procher du modé e qui sans le désir marqué de la haure autorité ecclésiaviera qu'edont à. Th'ums 'stait le mandataire, n'aurat jumits consenti à laisser reproduire ses traits.

traits.

C tre disposition l'esprit de Louise Leteau ne l'a pas empeshée de neser avec une docilité qu'un peintre cher herait vainement ail-

liurs.

Absobée par les élans d'une prière conti-nu lle, elle demeure, même en débors de ses vi jons syntaiques, dans une imm bhitlé pres-que continuelle, et sur son lit où la reti nt depuis quelque temns l'affaiblis-ement de son corps, celui-ci conserve quelquefois pendant

toutes ces fallacieuses annonces faites par mes confrères... mon idée est mamifique, et ce soir même je la mets à exécution... Voici : vous me demandiez tout à l'heure si j'ai un feuilleton reçu à un journal... Je me garderai bien d'en proposer: j'enseigne à les faire, mais je en écris pas... Je me coulerais... Re ga dez cette carte, afin de mieux com-

Cajol remit à Gabriel une carte por

COURS DE FEUILLETON EN VINGT LEÇONS Prix d'admission pour les vingt leçons :

N.-B. — Onne souscrit pas pourune scule
M. Cajol, rue de Clichy, 63 Gabriel ne put s'empêcher de sou-

(A swinne.)

Jeurnal de la jeunesse. — Sommure de la 182º livraison 127 mai 1876 . — TEXTE : La Bannière bleue, par Léon Cahun. — Les premiers peintres «recs par Ch. de Raymond. — M. Balard, par M. V.chon — La Perfux des Neiges, par E. Les bauflles. — La Pentue Buchesse, par Zénaïte Fleuriot. — L'Enfant, par Ch. Schiffer. — Les Causeries du Jeadi, par l'Oncle Abselme.

Dessins de Lix, Murie et Faguet.

Bursaux à la infrume Hacherte, boulevard Saint-Germain, nº 79, à Paris.

de longues heures, sans que la volonté y alt la moindre part, une po ition identique. Pour nous denner une idée de cette centemplation sans relà-he, M. Thomas nous a conté que n'avant pu terminer un soir la conte de l'occiller sur lequel reposait la tête de la sainte fille, il fut tout surpris de le trouver le lendemain sans la moi-rde modification de forme qui pût attester qu'il svait subi la nuit un changement quelocique de pression.

Dans de telles conditions, il paraltra fort simple que M. Thomas, 'comme l'affirment ceux qui connaiss nt le modèle, ait fait un portrait d'une ressemblance extraordinaire. Il n'y a guère lieu de lui adresser, sous ce rapnort. d'une ressemblance extraordinaire. Il n'y a guère lieu de lui adresser, sous ce rapnort. d'une ressemblance extraordinaire. Il n'y a guère lieu de lui adresser, sous ce rapnort. d'une ressemblance extraordinaire. Il n'y a guère lieu de lui adresser, sous ce rapnort. d'une ressemblance extraordinaire. Il n'y a guère lieu de lui adresser, sous ce rapnort. d'une ressemblance extraordinaire. l'alle le l'effet, la reproduction exactes des pauvertés de la chambrette de Louise Lateau, et nous le félicitons d'avoir ainsi, par la sincérité audari userde son punceau, reodu beaucoup plus difficile la têche des détracteurs quand même de la s inte file.

En effet, en vovant l'ensemble de la « mise en scèn » que reproduit le portrait de M. Thomas: ce coin d'une chambre à coucher de village, qui rourrait presque passer pour un coin d'hôpital: cette jenne fille modestèment couchée; son visage doux et calme, et la forte expression du regard dirigé vers un christ attaché à la murville vient seul signaler quelque chose d'extraordinaire, nous défloys bien l'homme le plus prévenu doser soutent que le sang qu'il aperçoit aux revers des mains de la stigmatisée lui fait l'effet d'une supercherie.

Faits Divers

Le cornade M. Moulin, notre consul assassiné à Salopique, vient d'arriver à Marseille, où'il a été reçu avecun certain appareil par les autorités oiviles et militaires. Mªº Moulin était avec ses enfants sur le vaisseau qui portait les restes deson mari. Le corps doit arriver demain

- On annonce que Mas George Sand est gravement malade.

— Le dernier bulletin de santé de M. Casimir Périer porte que le mieux est plus marqué.

M. Stéphen, directeur-général des

— M. Stephen, directeur-general des postes et télégraphes de l'empire d'Alle-magne est en ce momenten France où il est venu étudier l'organisation postale et télégraphique. Il se rendra dans le même but en Angleterre et opérera, à son resour en Allemagne quelques mo-difications dans l'organisation des télé-graphes et des postes de ce pays.

— Hier, a eu lieu, à Paris, à la cha-celle de l'archevêché, le mariage de M. le prince de Ligne avec Mile Biron: Au nombre des personnes présentes, nous vons remarqué Mme la maréchale de Mac-Mahon, le prince de Joinville, le duc de Nemoura, le comte et la com-tesse de Flandre, le duc Doudeauville tesse de Flandre, le duc Doudeauville La Rochefoncald, le duc de Bisaccia-Larochefoncald; les généraux Chan-garnier et Cousin de Montanban; comte de Palikao, le prince Alphouse de Chi-may, etc. C'est Mgr Guibert, archevêque le Paris, qui a donné lui-même la biné-diction nuptiale aux deux époux.

- Ce matin, à 2 heures, un assassinat a été commis par un cocher de fiacre, à Boulogne-sur-Seine, sur la per-sonne d'un garçon boucher, agé de 26 ans. Ce jeune homme revenait du théafre dans une volture de la compagnie, lorsque, arrivé à destination, une dis-cussion s'engagea entre le cocher et lui-sur le prix de la course à payer. A la cur le prix de la course à payer. A la cuite de cette altercation. le cocher descendit de son siége et frappa de neuf coups de couteau ce jeune homme, qui tomba baigné dans son sang. Il eut espendant la force de se traîner jusqu'à la porte et d'agiter la sonnette. Un voisin, qui rentrait chez lui, entendit des gémissements sourds; il accourut et trouva le malheureux ralant; le sang lui sorteit à flots par la bouche. Le voisin courut aussitôt chercher un médecin. courut aussitot chercher un médecin. Celui-ci se rendit auprès du blessé, mais il reconnut bien vile que son état était désespéré; il avait reçu en effet, au bas ventre, de larges blessures d'où sortaient les intestins. Le médecin n'a pas même eu le temps de lui prodiguer les pre-miers soins, car, à peine l'eût-il soulesé, qu'il rendit le dernier soupir sans pou-voir proférer une parole. Après ce orime, le cocher est parti au galop, maia il a négligé de ramasser son chapeau qui était tombé sur le chemin pendant la lutte, et ce chapeau servira prégisé-ment d'indice pour amener la justice à le découvrir.

CHOSES ET AUTRES

Bien curieux, le ménage Z. 1
Tous les dimanches d'été, monsieur et madane vont à le gare Saint-Lazare, dens l'intention d'aller passer la journée aux environs de Peri.

— Allors à *** (le nom d'une station), dit

— AHODS à*** (le nem d'une station), dit mousieur, c'est charmant.

Non. c'est affreux, répond la dame, al-lons pluth à*** nom d'une autre station).

Une discussion a'engage. On en rient aux gros mots, aux invectives, et monsieur et ma-dame, furieux, rentrèrent chez eux sans aller nulle part

Il a éponsé une veuve.

La lune de mirl brille encore pour eux de son pl. a doux éclat.

Ils ont été fiire une partie de campagne, et le soir ils se promènent lentement aux borgla de la Seine sous le ciel constellé d'étoiles.

Tout à coup, rompant le silence poétique dans lequel ils sont absorbés:

— Quelleadmirable journée! dit-il.

— Oui, répond-elle avec un soupir, il faisait ce temps-là le jour où j'ai enterré mon pauvre Auguste.

Jean-Baptiste se présente hier comme se-ond valet de chambre chez la comtesse

Jean-Diptoto cond valet de chambre ches acond valet de chambre ches aconde de B.

— C'est entendu, lui dit la comtesse, je vous prends à mon service. Vous aurez surtout à frotter les annattements.

Le len iemain, la comtesse entre dans le grand salon et trouve le nouveau vepu, la brosse au pied et s'escrimant de toutes ses acondes.

forces.

— Eh bien! lui dit-elle, que faites-vous donc là?